



agence pour le
commerce extérieur



© Алексей Белобородов - CC BY-SA 3.0

Les relations commerciales de la Belgique avec

L'UKRAINE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché ukrainien	2
1.1	Exportations	2
1.2	Importations	3
2	La position de l'Ukraine comparée à celle des pays voisins (2017)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises	5
3.1.1	Exportations	7
3.1.2	Importations	9
3.2	Échanges de services	11
3.2.1	Exportations	12
3.2.2	Importations	13
4	Quelques indicateurs économiques de l'Ukraine	14
5	Notes méthodologiques	15
5.1	Concepts	15
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	16
6	Sources	17
7	Contacts	17

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ UKRAINIEN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-28) à destination de l'Ukraine se sont chiffrées à EUR 20.216,3 millions en 2017.

La **Belgique représentait 3,3% de ces exportations et se classait 9^e pays européen exportateur de biens vers l'Ukraine.** L'Allemagne a pris la première place avec 22,0% tandis que la Pologne occupait la deuxième place avec 21,2%. La Hongrie a complété le podium avec 10,2%.

Les ventes européennes à destination de l'Ukraine ont progressé de 22,0% entre 2016 et 2017. Les exportations belges ont, quant à elles, progressé de 16,5% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont progressé de 21,7% tandis que celles de la Pologne ont progressé de 23,9%. Les ventes de la Hongrie en Ukraine ont bondi de 42,4%.

En 2017, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de l'Ukraine moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement moins important de l'Ukraine.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2016	2017	Variation en %	Part en %
1 Allemagne	3.647,1	4.438,0	21,7	22,0
2 Pologne	3.453,9	4.279,3	23,9	21,2
3 Hongrie	1.445,4	2.058,8	42,4	10,2
...				
9 Belgique	567,7	661,2	16,5	3,3
...				
Total UE-28	16.576,2	20.216,3	22,0	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-28) en provenance de l'Ukraine se sont chiffrées à EUR 16.738,8 millions en 2017.

La **Belgique représentait 2,7% de ces importations et se classait 13^e pays de l'UE.**

L'Italie a pris la première place avec 14,8% tandis que la Pologne occupait la deuxième place avec 12,7%. L'Allemagne a complété le podium avec 10,4%.

Les acquisitions européennes (UE-28) en provenance de l'Ukraine ont bondi de 27,2% entre 2016 et 2017. Les importations belges ont, quant à elles, bondi de 40,7% au cours de la même période.

Les importations italiennes ont progressé de 24,8% tandis que celles de la Pologne ont progressé de 18,1%. Les achats de l'Allemagne en provenance de l'Ukraine ont progressé de 22,5%.

En 2017, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance de l'Ukraine plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement plus important de l'Ukraine.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2016	2017	Variation en %	Part en %
1 Italie	1.984,0	2.476,8	24,8	14,8
2 Pologne	1.807,2	2.133,5	18,1	12,7
3 Allemagne	1.421,0	1.740,3	22,5	10,4
...				
13 Belgique	315,3	443,7	40,7	2,7
...				
Total UE-28	13.159,4	16.738,8	27,2	100,0

2 LA POSITION DE L'UKRAINE COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2017)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ UKRAINIEN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 2.152 entreprises belges exportant vers l'Ukraine et 2.692 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total d'un peu plus de 23.000 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2017, l'Ukraine a été le **48^e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant l'Argentine et derrière la Bulgarie. Les **exportations** de la Belgique à destination de l'Ukraine se sont chiffrées à EUR 661,2 millions en 2017 contre un montant de EUR 567,7 millions en 2016, soit un progrès de **16,5%**. Les exportations vers l'Ukraine ont représenté 0,2% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, l'Ukraine a pris la **56^e** place en 2017, derrière le Cambodge

et devant la Grèce. La Belgique a importé de l'Ukraine des marchandises pour un montant de EUR 443,7 millions en 2017 contre EUR 315,3 millions en 2016. Les **achats** belges en provenance de l'Ukraine ont, en d'autres termes, bondi de **40,7%**. Les importations en provenance de l'Ukraine ont représenté 0,1% du total importé par la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec l'Ukraine de **2013 à 2017**.

TABEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC L'UKRAINE

En millions d'EUR	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations	771,7	539,2	428,5	567,7	661,2
Importations	335,4	407,0	322,1	315,3	443,7
Balance commerciale	436,3	132,2	106,4	252,4	217,5
Exportations : variation en %	-12,0	-30,1	-20,5	32,5	16,5
Importations : variation en %	-7,1	21,4	-20,9	-2,1	40,7

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et l'Ukraine est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2013, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et l'Ukraine présentait un excédent chiffré à EUR 436,3 millions.

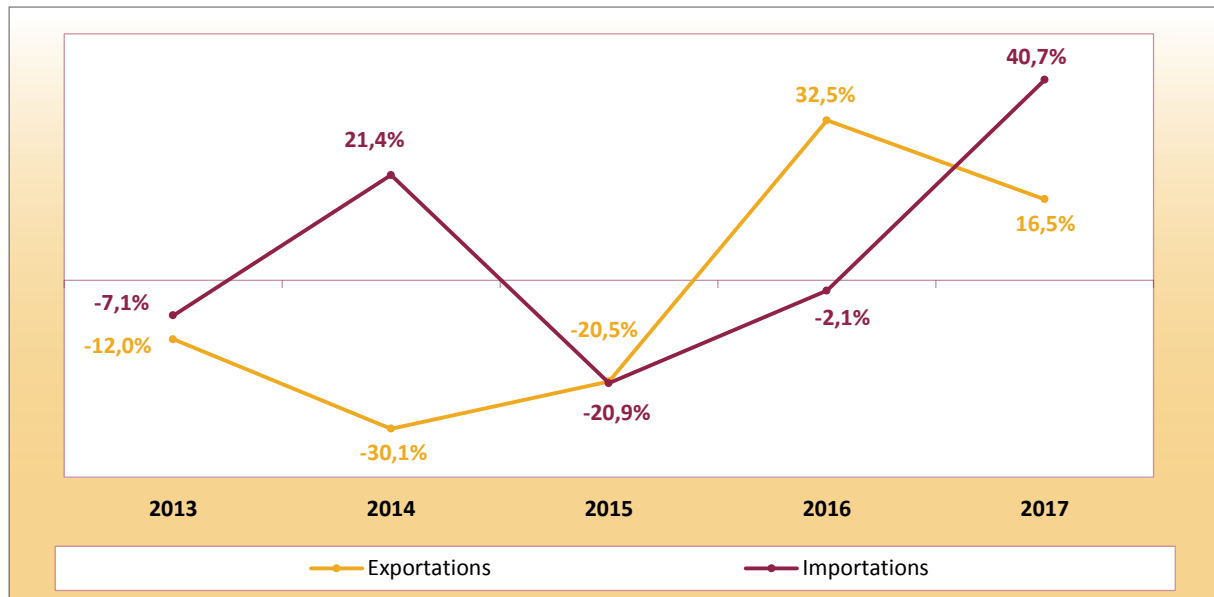
En 2014, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui ne totalisait plus que EUR 132,2 millions.

En 2015, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a à nouveau réduit le boni qui atteignait EUR 106,4 millions.

En 2016, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est élevé à EUR 252,4 millions.

L'année dernière, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a par contre amoindri l'excédent qui a encore totalisé EUR 217,5 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et l'Ukraine ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2013, les **exportations** belges à destination de l'Ukraine ont diminué de 12,0%, en raison de la régression des ventes de produits chimiques. En 2014, elles ont baissé de 30,1%, parce que les ventes de matériel de transport ont décliné. Pour ce qui est de l'année 2015, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 20,5%, à cause des ventes de produits chimiques en baisse. En 2016, elles ont crû de 32,5%, en raison de la croissance des ventes de matériel de transport. L'année dernière, les exportations totales belges vers l'Ukraine ont progressé de 16,5%, car les ventes de cette dernière catégorie ont augmenté.

En 2013, les **importations** belges en provenance de l'Ukraine ont diminué de 7,1%, en raison de la régression des achats de produits minéraux. En 2014, elles étaient en hausse de 21,4%, parce que les acquisitions de produits du règne végétal ont crû. Pour ce qui est de l'année 2015, ces importations totales ont enregistré une décroissance de 20,9%, à cause des achats en baisse de cette dernière catégorie. En 2016, elles ont décliné de 2,1%. L'an dernier, les importations totales en provenance de l'Ukraine ont progressé de 40,7%, car les achats de produits du règne végétal ont cette fois-ci augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2017, les deux premiers secteurs valaient plus de 50,0% des exportations de marchandises vers l'Ukraine. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 29,8% des ventes totales belges vers l'Ukraine, soit EUR 196,9 millions. La sous-section des « herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles » totalisait EUR 52,2 millions.

Les **machines et appareils** ont pris la deuxième place avec une part de 21,9% et des ventes de EUR 144,5 millions. Ces ventes concernaient des « moissonneuses-batteuses » pour EUR 76,5 millions.

Le **matériel de transport**, qui a complété le podium, a représenté EUR 112,2 millions, soit une part de 17,0% du total exporté vers

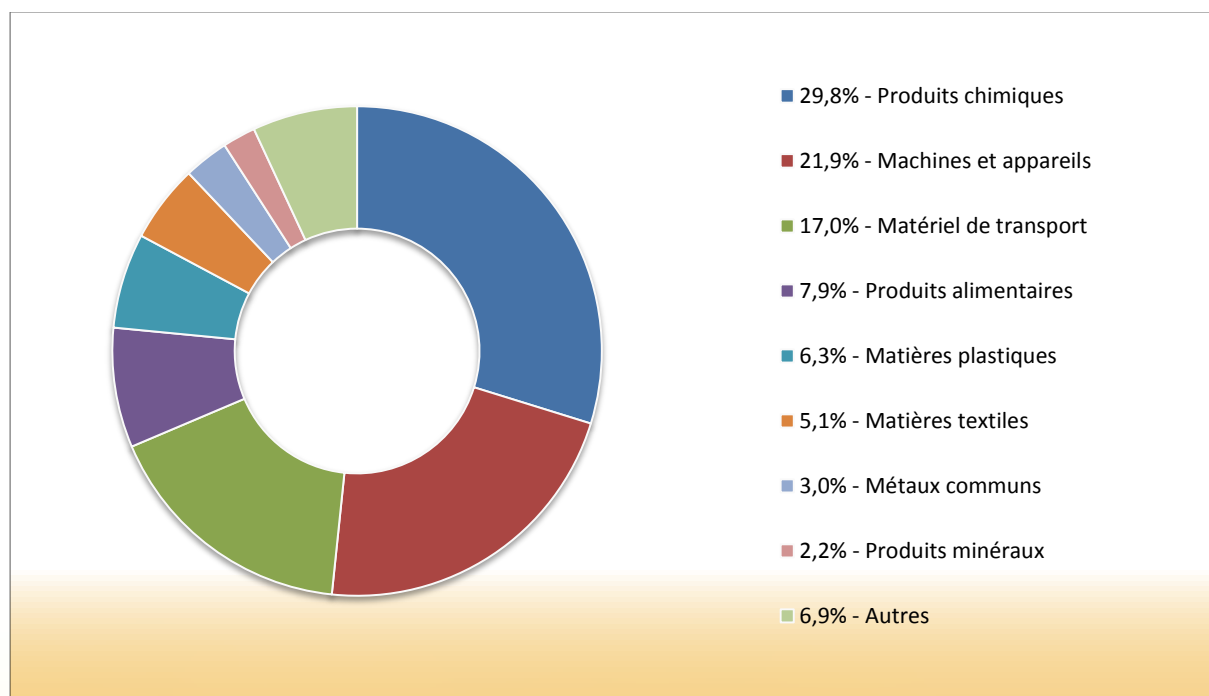
l'Ukraine. Les « tracteurs agricoles et forestiers » ont généré EUR 52,6 millions.

Les exportations de **produits alimentaires**, quatrième section, s'élevaient à EUR 52,3 millions et une part de 7,9% des exportations vers l'Ukraine. Les « bières de malt » s'attribuent EUR 6,2 millions de cette catégorie.

Les ventes de **matières plastiques** vers l'Ukraine atteignaient EUR 41,5 millions, soit une part de 6,3%. La sous-section des « matières plastiques et ouvrages en ces matières » atteignait EUR 31,3 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **matières textiles** (5,1%), **métaux communs** (3,0%) et **produits minéraux** (2,2%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE L'UKRAINE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2017



En 2017, les exportations totales de marchandises belges vers l'Ukraine ont augmenté de 16,5%. Celles de six des huit plus importantes sections étaient en croissance. Le **matériel de transport** (+30,6%) est ainsi la section dont les ventes à destination de l'Ukraine ont le plus progressé en valeur (EUR +26,3 millions) en 2017. La sous-section des « tracteurs agricoles et forestiers » a gagné EUR 52,6 millions en un an.

Les **produits chimiques** (+14,7%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +25,3 millions). Les « herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles » ont généré EUR 11,7 millions supplémentaires en 2017.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +17,4 millions) est à attribuer à la section des **machines et appareils** (+13,7%). La sous-section des

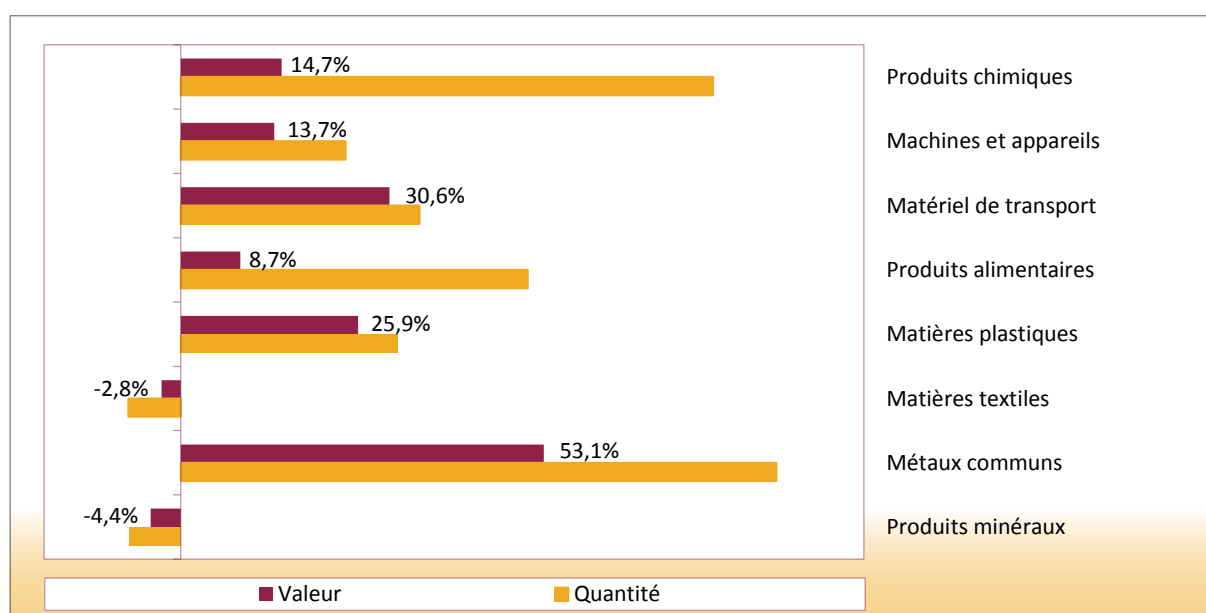
« moissonneuses-batteuses » a engendré EUR 16,8 millions additionnels par rapport à 2016.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **matières plastiques** (+25,9%), **métaux communs** (+53,1%) et **produits alimentaires** (+8,7%).

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination de l'Ukraine diminuer. Les **matières textiles** (-2,8%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de l'Ukraine ont le plus régressé en valeur (EUR -1,0 million) en 2017. La sous-catégorie des « articles de friperie composés de vêtements » a perdu EUR 1,0 million par rapport à 2016.

Les **produits minéraux** (-4,4%) sont la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décru en valeur (EUR -0,7 million). Les « huiles pour engrenages » ont engendré EUR 0,8 million de moins en 2017.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'UKRAINE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2016/2017



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2017, les produits les plus importés en provenance de l'Ukraine étaient les **produits du règne végétal**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 162,1 millions des « graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique », ont représenté 57,5% du total importé en Belgique depuis l'Ukraine, soit la somme de EUR 255,0 millions.

Les achats de **métaux communs**, seconde section d'importation depuis l'Ukraine, s'octroient 14,5%, soit un montant de EUR 64,4 millions. La principale sous-section, les « produits laminés plats, en fer ou en aciers non-alliés », atteignait EUR 34,0 millions.

Avec une part de 6,9%, les acquisitions de **matières textiles** ont atteint la somme de

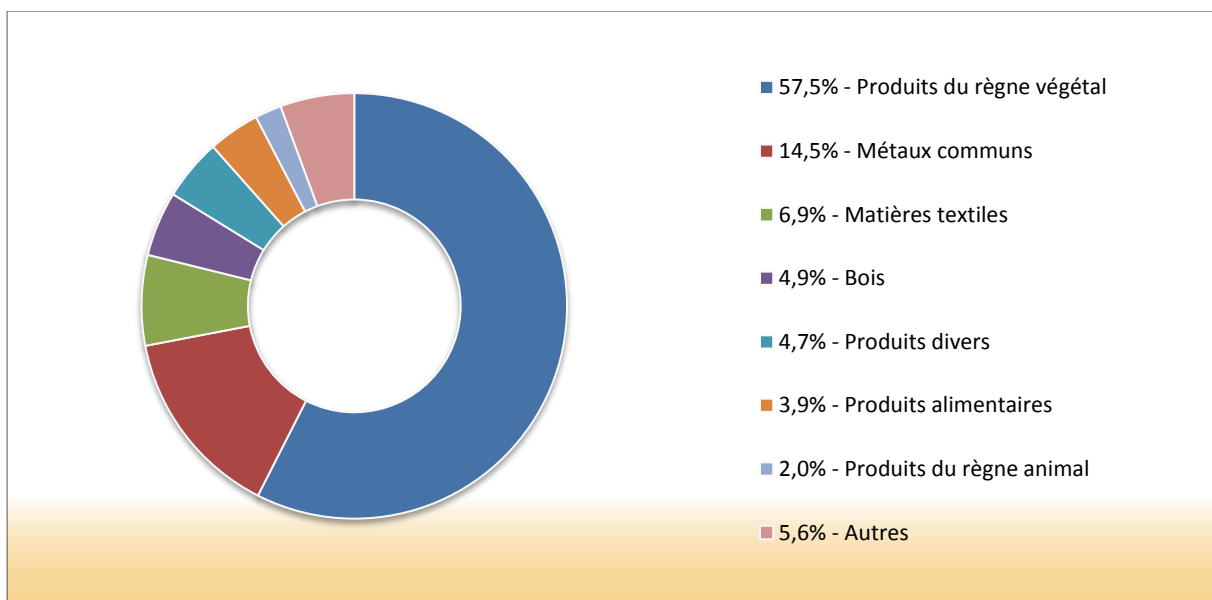
EUR 30,5 millions. La sous-section des « manteaux, imperméables, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes » représentait EUR 8,8 millions.

Le **bois** correspondait à 4,9% des importations de l'Ukraine, soit EUR 21,9 millions. Le « charbon de bois » ont généré EUR 7,9 millions.

Les acquisitions de **produits divers** totalisaient, quant à elles, EUR 20,7 millions, soit une part de 4,7%.

Il convient également de noter la part des sections : **produits alimentaires** (3,9%) et **produits du règne animal** (2,0%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE L'UKRAINE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2017



En 2017, les importations totales belges de marchandises en provenance de l'Ukraine ont augmenté de 40,7%. Les importations de l'ensemble des sections les plus importantes étaient en croissance. Les **produits du règne végétal** (+74,5%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de l'Ukraine ont le plus progressé en valeur (EUR +108,9 millions) en 2017. La sous-section des « graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique » a gagné EUR 102,2 millions en un an.

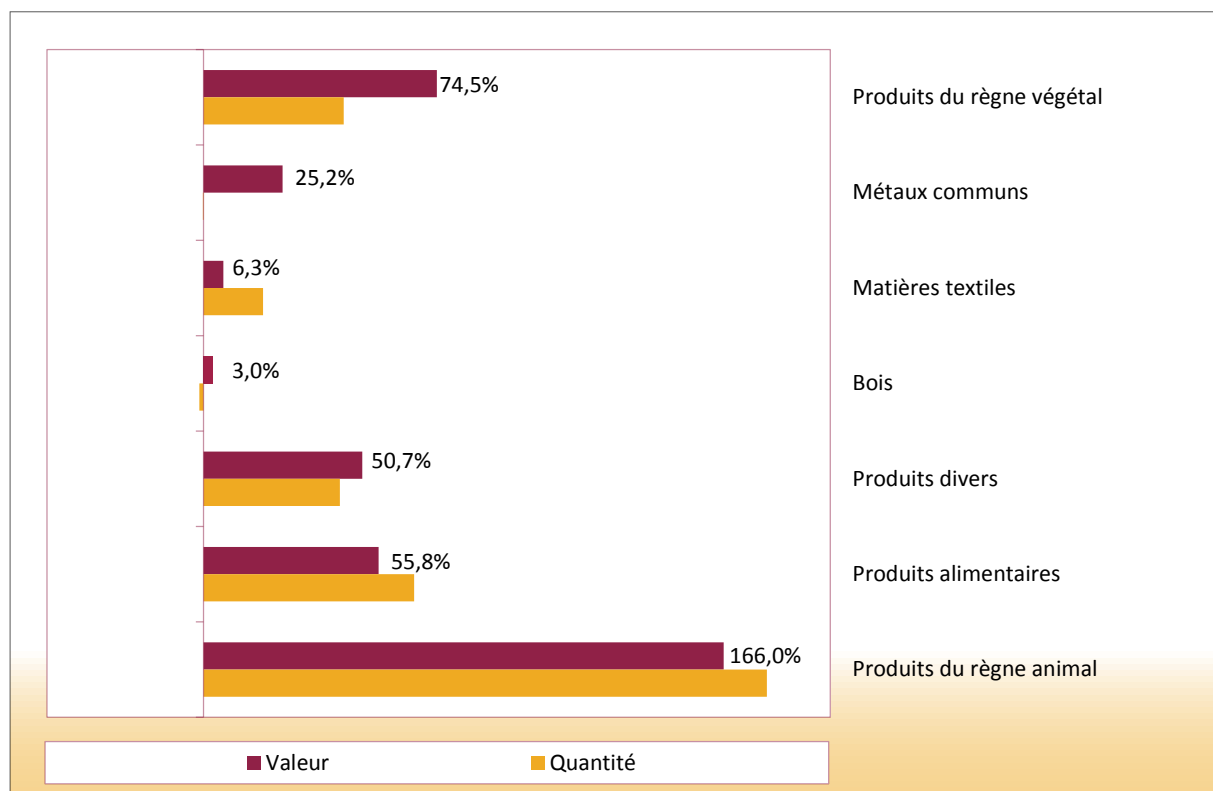
Les **métaux communs** (+25,2%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont

le plus augmenté en valeur (EUR +13,0 millions). Les « produits laminés plats, en fer ou en aciers non-alliés » ont engendré EUR 9,0 millions supplémentaires d'acquisitions en Ukraine.

Les **produits divers** (+50,7%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +7,0 millions).

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **produits alimentaires** (+55,8%), **produits du règne animal** (+166,0%), **matières textiles** (+6,3%) et **bois** (+3,0%).

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'UKRAINE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2016/2017



3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2017, les **exportations** belges de services à destination de l'Ukraine se sont chiffrées à **EUR 152,3 millions**. L'Ukraine s'est classée **57^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers l'Ukraine ont bondi de 45,0% en 2017 par rapport à 2016 et ont représenté 0,1% des exportations totales belges de services.

Les **importations** belges de services en provenance de l'Ukraine se sont élevées à

EUR 63,5 millions en 2017, soit une baisse de 17,2% par rapport à 2016. L'Ukraine a été, en 2016, le **59^e fournisseur** de services de la Belgique et ses ventes à destination de notre pays ont compté pour 0,1% des importations totales belges de services.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec l'Ukraine **de 2015 à 2017**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC L'UKRAINE

En millions d'EUR	2015	2016	2017
Exportations	125,1	105,0	152,3
Importations	62,3	76,7	63,5
Balance commerciale	62,8	28,3	88,8
Exportations : variation en %	30,6	-16,1	45,0
Importations : variation en %	-2,1	23,0	-17,2

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et l'Ukraine** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2015, elle affichait un excédent chiffré à EUR 62,8 millions. En 2016, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 28,3 millions.

En 2017, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le boni qui a atteint EUR 88,8 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et l'Ukraine était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 61,4 millions et une part de 40,3%. Ce résultat représente un bond de 62,2% par rapport à 2016.

Avec une part de 23,1% et un montant de EUR 35,1 millions, le **transport**, qui regroupe « tous les services de transport fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie et concernant le transport de passagers, l'acheminement de marchandises ou la location de moyens de transport avec leur équipage », s'est attribué la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi bondi de 113,3%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les

transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 19,8% des exportations de services vers l'Ukraine, soit un montant de EUR 30,1 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont augmenté de 2,6% en 2017.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+17,1%) et des **redevances et droits de licence** (-27,6%).

Les secteurs des **communications** et du **transport** sont donc les principaux acteurs de la hausse globale des exportations de services vers l'Ukraine (+45,0%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2016	2017	2017 Part en %	2016/2017 Var. en %
Communications	37,9	61,4	40,3	62,2
Transport	16,5	35,1	23,1	113,3
Autres services aux entreprises	29,4	30,1	19,8	2,6
Trafic touristique	10,5	12,3	8,1	17,1
Redevances et droits de licence	6,2	4,5	2,9	-27,6
Services restants	4,6	8,8	5,8	92,3
Total	105,0	152,3	100,0	45,0

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2017, trois de cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Les **autres services aux entreprises** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 20,6 millions et une part de 32,5%. Ce résultat représente une baisse de 53,6% par rapport à 2016.

Le **transport** et les **communications** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 30,5% et 21,6%. Les importations de la section du **transport** ont

généralisé EUR 19,4 millions, soit un bond de 87,3%, et celles des **communications** EUR 13,7 millions, soit un progrès de 14,0%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+3,3%) et des **assurances** (-17,2%).

Le secteur des **autres services aux entreprises** a été la cause principale de la baisse globale des importations belges de services depuis l'Ukraine (-17,2%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'UKRAINE

En millions d'EUR	2016	2017	2017	2016/2017
			Part en %	Var. en %
Autres services aux entreprises	44,4	20,6	32,5	-53,6
Transport	10,4	19,4	30,5	87,3
Communications	12,0	13,7	21,6	14,0
Trafic touristique	6,6	6,8	10,7	3,3
Assurances	1,1	0,9	1,5	-17,2
Services restants	2,2	2,1	3,3	-5,7
Total	76,7	63,5	100,0	-17,2

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'UKRAINE

Principaux indicateurs (2017 - estimations)	
PIB aux prix du marché	USD 104,1 milliards
Taux de croissance du PIB	0,2%
Inflation	12,8%
Exportations de biens (FOB)	USD 36,8 milliards
Importations de biens (FOB)	USD 44,4 milliards
Balance commerciale	USD -7,6 milliards
Population	44,0 millions
Principaux clients : en % du total (2016)	
Russie	9,9
Egypte	6,2
Pologne	6,1
Principaux fournisseurs : en % du total (2016)	
Russie	13,1
Chine	12,0
Allemagne	11,0
Principaux produits exportés	
Métaux ferreux et non ferreux	
Carburants et produits pétroliers	
Produits chimiques	
Principaux produits importés	
Énergie	
Machines et équipements	
Produits chimiques	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracomunautaires et expéditions intracomunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracomunautaires et arrivées intracomunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2010, ce même produit avait une valeur de EUR 103,2 en 2016. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2010, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 103,5 en 2016.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2000	84,9	81,9
2001	86,4	83,1
2002	86,1	81,7
2003	85,1	80,8
2004	86,3	82,9
2005	90,9	88,6
2006	94,3	92,7
2007	96,6	93,8
2008	100,4	100,4
2009	93,8	92,0
2010	100,0	100,0
2011	106,8	109,1
2012	109,4	112,9
2013	108,8	111,8
2014	107,5	109,8
2015	106,8	107,8
2016	103,2	103,5

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

ASSISTANT STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

GESTIONNAIRE STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE



agence pour le
commerce extérieur

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles ■ Belgique
+32 2 206 35 11 ■ www.abh-ace.be

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils. Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Date de publication: Juin 2018

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts



Imprimé sur du papier certifié **FSC** & **PEFC**